

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☒ Continuous pagination/
Pagination continue
- ☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- ☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- ☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- ☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

L'Ami de la Religion et du Roi ;

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE,

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

PRO DEO, REGE, ET PATRIA.

Vol. I.] TROIS-RIVIERES, 1er Septembre, 1820. [N^o. 4.

De la Société et de ses Développemens.

Au temps d'Esopé, les beaux esprits s'envoyoient mutuellement des énigmes à deviner ; sous Louis XIV, des savans s'adressoient, les uns aux autres, des problèmes de géométrie à résoudre.

Nous pourrions aujourd'hui faire quelque chose de semblable, et demander, par exemple, comment on peut bâtir en l'air, comme on le demandoit à Esopé ; car, en vérité, depuis long-temps, nous bâtissons en l'air, et après tant d'années, de travaux législatifs, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés que le premier jour, et à mesure que nous élevons l'édifice, l'édifice manque toujours par les fondemens.

Ce n'est, cependant, ni des énigmes, ni des problèmes, que je veux proposer à nos modernes publicistes, mais quelques vues sur l'origine et les développemens naturels de la société, qu'ils laisseront au reste sans réponse ; car nos adversaires affirment des erreurs, calomnient les personnes, dénaturent les faits, et à la fin ne peuvent rien répondre.

Le système qui fait dériver la société publique de la société domestique prouvé par la similitude de leur constitution, par les monumens les plus anciens de l'histoire, et même par les seules inductions de la raison, leur parût trop simple et surtout trop monarchique, et ils supposent un peuple qui s'assemble, et qui, sous certaines conditions, confie à un seul homme le pouvoir sur tous les autres.

J'admets la supposition du peuple qui s'assemble, et je raisonne dans cette hypothèse.

Je remonte le plus haut possible, et je suppose, à mon tour, des familles indépendantes de tout lien public ou politique, réunies seulement, ou plutôt rapprochées par la communauté de territoire.

Je suppose encore que cette peuplade parle un langage commun, et que les êtres qui la composent, ont, par conséquent des idées qui, dans ce premier état ne peuvent être guère que des idées de conservation physique, naturelles à l'homme, et qui se retrouvent, quoique plus simples et plus bornées, chez l'animal.

Tel est à peu près, l'état des peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, et l'on ne peut admettre des êtres humains, sur aucun point du globe, sans supposer la famille et le langage.

Que la forêt qui renferme ces familles, ou le territoire qui les nourrit, soit menacé de quelque grand danger, comme, par exemple, l'invasion d'un ennemi, les progrès d'un incendie, le débordement des eaux, le danger commun, rassemble ceux qui ont un intérêt commun. Chacun propose un plan de défense, ou combat celui des autres. Aucun avis n'obtient encore l'assentiment général. C'est véritablement la république et ses conseils tumultueux. Mais qu'un homme, avec plus de raison, d'esprit, de connaissances que les autres, s'élève au milieu de la foule, qu'il ouvre un avis salutaire, et propose les moyens les plus sûrs de s'écarter le péril qui menace la peuplade, il est écouté, il est obéi. Voilà le pouvoir.

A cet homme, se joignent naturellement, comme premiers agens de l'action, ceux qui, après lui ont le plus de force, d'adresse, d'intelligence, de courage, voilà les agens, les officiers, les ministres: le reste de la peuplade, femmes, enfans, vieillards, invalides, pour qui l'on travaille, mais qui ne peuvent coopérer directement à l'action, porteront des armes ou des vivres s'il faut combattre, ou des matériaux s'il faut construire, voilà les sujets, et même les importuns, voilà toute la société, réduite à ses élémens nécessaires, et on l'on aperçoit déjà tous les germes du développement futur de l'état social: et au fond, dans la société la plus avancée, il n'y a pas autre chose.

Je vais même plus loin, et je ferai remarquer une chose où nous avons été tous témoins ou acteurs.

Que des personnes attroupées, par hasard sur une place publique soient témoins d'un accident qui demande sur le champ, pour être réparé ou arrêté dans ses progrès, le concours de l'intelligence et de la force de plusieurs hommes, là même, et par la force des choses, il s'établira une disposition d'action toute pareille. L'homme qui dans la troupe, aura le plus d'habileté, de force, de sang froid, de connaissances des moyens qu'il faut employer, s'installera, en quelque sorte, l'ordonnateur en chef de la manœuvre, et tous les autres, suivant leur force ou leur adresse, leur sexe ou leur âge, concourront à l'action dans des degrés inégaux.

On peut observer encore la même disposition de volontés et d'actions, même entre des enfans qui s'attroupent pour faire quelque chose, ne fût-ce qu'un jeu, qui exige une coopération commune, et par conséquent une direction générale. La nature a taillé, pour ainsi dire, toutes les sociétés grandes ou petites, fortuites ou permanentes, sur le même patron, et nous retrouvons partout ou l'homme se livre aux inspirations de la nature, le grand principe de l'unité de pouvoir, et de la distinction des fonctions.

Mais pour revenir au premier exemple, est-ce la peuplade qui a choisi, qui a nommé l'homme, qui s'est élevé au dessus des autres, et s'en est fait écouter et obéir? Y a-t-il en entre eux et lui un con-

État social ? Y voit-on l'ombre de société populaire ? Non, c'est un homme, un homme parlant seul, et faisant taire tous les autres :

Si forte virum quem

Conspectere, cilem :

VIRO,

un homme qui par l'ascendant, la souveraineté, le pouvoir de sa raison, a commandé toutes les volontés, et dirigé toute l'action, qui a formé la société, en y instituant pour le salut commun, les fonctions qu'on peut appeler organiques du corps social. C'est en un mot, un pouvoir qui a créé des devoirs. Dirait-on que le peuple pouvoit refuser de lui obéir ? Non, il ne dépendoit pas de lui de refuser le moyen de conservation dont l'évidence frappoit tout les esprits ; il ne le pouvoit pas, à moins que par choix, il ne voulut périr, et sa puissance de refuser n'étoit que la puissance qu'a l'homme de se donner la mort. Mais cette raison puissante, qui s'est fait obéir, est-ce du peuple qu'il l'avoit reçue ? Ne l'avoit-il pas en lui même comme don de la nature, ou plutôt de son auteur, père des sociétés humaines, qui veut la conservation de son ouvrage, qui a distribué entre les hommes les dons divers de l'esprit, et la faculté qui conseille et la faculté qui consent, et la faculté qui commande et obéit, car consentir c'est obéir.

Le consentement de la peuplade, au pouvoir d'un seul homme, n'a donc été ni volontaire, ni forcé. Il a été nécessaire.

Le pouvoir auroit été tout aussi indépendant de l'assentiment du peuple dans son origine ; si à la place des dangers inopinés qui lui auroient donné naissance, on supposoit qu'un homme plus éclairé que les autres, frappé de l'excès d'ignorance et de misère où il les auroit vus plongés, leur eut donné des lois, leur eut enseigné les arts, et eut obtenu ainsi, par l'ascendant de son génie, un pouvoir qu'un peuple ne pouvoit refuser à son bienfaiteur. Aussi, les plus anciennes traditions de la mythologie nous montrent des peuples instruits dans l'art de vivre, et engendrés, pour ainsi dire, à la société par des hommes dont la reconnaissance fit bien plus que des rois, puisqu'elle en fit des dieux. Suivons les développemens naturels de cette première société ; car, une fois formée, elle ne rentre plus dans l'état insocial d'où elle est sortie, elle périr, ou elle avance ; née d'un danger commun, elle est retenue par les dangers qui la menacent, dans le lien politique, et de son nouvel état sortent de nouveaux périls.

Des ennemis extérieurs menacent son existence, des ennemis intérieurs, sa tranquillité, et les méchans font un effort continu pour se soustraire aux lois de la société, en troubler le repos, et autant qu'il est en eux, attenter à leur existence.

Il faut une force contre l'ennemi extérieur, c'est l'armée, et une force contre l'ennemi intérieur, c'est la justice ou le jugement.

Juger et combattre, sont donc les deux fonctions naturelles, primitives, essentielles du pouvoir.

Dans les premiers temps, le roi jugeoit seul, et quelquefois combattoit seul ; et il y a plusieurs exemples dans l'histoire des plus anciens âges, de guerres entre deux nations décidées par le combat singulier de leurs rois ou de leurs chefs.

Peu à peu, et à mesure des besoins d'une société qui grandit et s'étend, le pouvoir délégua les fonctions de juger et de combattre, en s'en réservant la suprême direction.

Mais chez des peuples encore dans la simplicité du premier âge, la guerre étoit une irruption sordaine et imprévue, les crimes étoient l'effet d'un premier mouvement ; il n'y avoit d'art et de combinaison, pas plus dans la guerre que dans le crime, il n'en falloit pas plus pour repousser l'ennemi ou juger le malfaiteur : tous les membres de la société pouvoient être juges et guerriers. On jugeoit par Jury, on armoit par Conscription, institutions de l'enfance, que l'ignorance des modernes publicistes a tenté d'appliquer à l'âge avancé de la société.

Comme ces fonctions étoient passagères, ainsi que les causes qu'en provoquoient l'exercice, le pouvoir lui-même étoit viager : cependant, et dès les tems les plus anciens, la reconnaissance des peuples, pour l'homme qui les avoit défendus ou éclairés, et plus encore le bon sens naturel de ces hommes simples, qui leur faisoit sentir les inconvéniens d'un choix, ou les dangers d'une usurpation, leur inspirèrent la grande idée de l'hérédité du pouvoir ! et nous voyons dans les premiers tems, des familles de Rois, et même plus sages, et au fond plus éclairés que nos sophistes : ces peuples croyoient leurs Rois issus des dieux, et c'étoit sous cette image matérielle que la nature présentait à des esprits grossiers la grande vérité de l'origine divine du pouvoir.

Je ne parle pas des Grecs, si vantés parmi nous, et de leur vivant si méprisés de leurs contemporains ; je ne parlerai pas de leurs turbulentes institutions ; " enfin, dit Bossuet, la Grèce en étoit charmée " : ce qui prouve le peu de cas qu'en faisoit l'esprit judicieux de ce premier de nos écrivains, même politiques. La Grèce politique est tout entière dans deux peuples monarchiques, Sparte et les Macédoniens. Je vois dans le reste les progrès des arts et la dégradation de l'état social, l'homme sur la toile ou sur le marbre, l'enfant dans la société.

Rome d'abord constituée par des Rois ; plus tard monarchie acéphale, sous son patriciat, et bientôt orageuse démocratie sous ses tribuns ; Rome, retint toujours, au fond de sa constitution, le principe monarchique qui lui avoit donné naissance. Ce principe monarchique en sortoit, dans la dictature, pour les grands besoins et les extrêmes dangers, et Rome retenoit ainsi, avec la force de conservation propre à la monarchie, ce qu'elle avoit conquis par le principe d'agression, particulier à la démocratie.

L'institution de la dictature, et peut-être du consulat, chez les Romains, donna, je crois, naissance chez les Modernes, à une autre forme de royauté, qui n'étoit ni temporaire ni héréditaire, à la royauté élective.

Les Etats où elle fut introduite, comme la Pologne, avoient à repousser les agressions soudaines et continuellement répétées d'hordes barbares ; et, à cette république guerrière, qui avoit aussi son patri-

tat, il falloit un dictateur toujours dans la force de l'âge et du talent, que les chances de l'hérédité ne pouvoient pas toujours lui donner.

Mais lorsque la Pologne n'a plus été entourée que d'ennemis civils, qui auroient été bien plus arrêtés par le respect pour la royauté héréditaire, véritable propriété de la nation, que par la crainte de ses armes, la Pologne auroit eu besoin de créer chez elle cette première et plus forte de toutes les institutions défensives, et il ne falloit pas pour cela demander des conseils au Philosophe de Genève.

La France, qui avoit hérité de tant de choses des Romains, et chez qui la société a le plus approché de la perfection ; la France avoit aussi sa dictature, ou quelque chose de semblable, dans l'office de connétable, lieutenant constitué de la royauté, pour la direction de toute la force publique ; dignité qui, dans les mains des sujets à qui elle appartenait, avoit souvent sauvé la France, et qui, dans les mains même d'un prince du sang, traître à sa patrie, n'avoit pu l'entamer.

J'ai toujours pensé que la suppression de cette dignité, partie essentielle de notre ancienne constitution, qui secondoit un Roi fort, ou suppléoit un Roi foible, avoit été une grande faute politique, et le commencement de ce système funeste, qui a mis toute la constitution dans l'administration.

A mesure que les sociétés s'étoient étendues et fixées, et que les esprits, en se polissant, avoient acquis plus de connoissances, la guerre intérieure et extérieure étoit devenue plus savante et plus combinée ; à l'art de nuire, si perfectionné, il falloit opposer l'étude des moyens de le découvrir et de le réprimer ; et les fonctions judiciaires et militaires, exercées autrefois par tous les hommes de la société, et souvent par les mêmes hommes, étoient devenues des professions savantes, qui avoient leur noviciat, leurs degrés d'avancemens, des carrières distinctes, un état enfin qui occupoit l'homme tout le temps de sa vie, et l'occupoit tout entier.

Le pouvoir, presque partout, étoit devenu définitivement et complètement héréditaire, passant de mâle en mâle à l'aîné de la famille, à l'exclusion des femmes ; institution sublime qui couronne la société par l'élévément qui la commence, et confondant ensemble la famille et l'Etat, fait pour la perpétuité de la société, de l'homme qui la gouverne, un homme immortel, et ne laisse pas, même un instant, vacant ce trône que tant d'ambitions nationales ou étrangères aspirent à occuper.

Dès que le pouvoir étoit devenu héréditaire, ses fonctions essentielles, par une analogie irrésistible et une conséquence nécessaire, devoient tendre à devenir héréditaires ; développement naturel, qui faisoit de l'esprit public un esprit de famille, et les vertus publiques des vertus domestiques, et conservoit ainsi, dans les foyers paternels, ces traditions d'attachement à ses devoirs, de respect pour soi-même et pour sa profession, de dévouement au Roi et à l'Etat, ces traditions, bien plus précieuses que les connoissances qui s'acquièrent par les livres, et qui avoient fait de la magistrature Française l'honneur et le modèle de toutes les magistratures du monde.

C'étoit le dernier état de la société, l'état le plus avancé, et comme il n'étoit pas possible de rien instituer de plus parfait, en voulant améliorer, on ne pouvoit que descendre, et revenir aux institutions de l'enfance.

Mais c'est surtout l'hérédité du pouvoir, et la légitimité de succession, cette pierre angulaire de la société, garantie de toutes les hérédités et sauve garde de toutes les légitimités, qu'il convient de considérer avec une religieuse attention, et dont il faut pénétrer le secret.

Les esprits superficiels, qui ne voient dans le pouvoir que les jouissances qu'il procure et l'éclat dont il est entouré, veulent à toute force le considérer comme le maître absolu d'une nation, et s'indignent que trente millions d'hommes soient ainsi la propriété d'un seul ; tandis, au contraire, qu'aux yeux d'une raison éclairée, c'est la famille royale qui est la propriété inaliénable de trente millions d'hommes.

Ecartons ces vaines images d'un luxe dont tant d'autres, qui ne sont pas Rois, goûtent toutet la réalité, et sans doute avec moins de contrainte ; laissons cé faire importun auquel les Rois sont condamnés, et qui desient pour eux et de leur enfance une habitude, ne peut pas plus occuper leur cœur qu'amuser leurs yeux ; et cherchons dans la nature intime de la condition royale ce qu'elle a perdu ou conservé des droits naturels de la condition humaine.

La liberté, la liberté d'aller et de venir, de prendre un état ou un autre, de quitter les grandeurs ou de les posséder, de se livrer à l'agitation des affaires, ou de vivre dans la retraite et dans l'obscurité, de subir les engagements du mariage ou de s'y refuser ; la disposition de soi, le premier et plus noble attribut de la nature humaine, et dont la privation constitue l'esclavage, le dernier degré du malheur et de l'abjection ; la liberté enfin n'existe pas pour une famille royale : elle ne peut descendre du trône, il faut qu'elle en soit précipitée ; elle ne peut quitter les grandeurs, il faut qu'on les lui arrache. La politique l'a saisie de sa main de fer, et l'a enlevée à la nature ; et voulût-elle terminer enfin une carrière semée d'amertumes de dégoûts et de dangers, il faut qu'elle se perpétue par le mariage, et alors même elle ne peut se laisser aller aux plus doux penchans du cœur, et elle n'est pas plus libre dans ses choix que dans sa volonté.

La propriété, cette disposition absolue de ce que l'on possède ; cette faculté pleine et entière d'user et d'abuser de ce qui est à soi, qui constitue l'homme vraiment libre, et le citoyen, n'existoit pas pour le Roi de France, même alors que son pouvoir étoit absolu. Simple usufruitier, il ne possédoit rien qui n'appartînt à l'Etat ; il ne pouvoit rien acquérir en propre qui ne fût réuni au domaine public, après dix ans de possession. Il ne pouvoit rien donner ni vendre : sans liberté, sans propriété, seul esclave au milieu des propriétaires, il étoit à tous, et rien n'étoit à lui, pas lui même. Aujourd'hui, les Rois sont descendus du rang même d'usufruitiers de la propriété territoriale ; ils sont pensionnaires et salariés de la nation, et la majesté royale, le pouvoir suprême de la société, a été réduit à un état

précaire et dépendant. qui flétriroit l'âme d'un père de famille d'un caractère élevé, lui ôteroit toute considération publique, et ne lui permettroit pas l'exercice des droits politiques du plus obscur citoyen.

Même les illusions qui charment tant de douleurs sont interdites aux Rois. A l'entrée de la royauté, comme à celle des enfers, il faut laisser l'espérance ; et, tandis que pour nous, particuliers obscurs, l'espoir d'une condition meilleure anime toutes nos pensées et soutient notre courage dans la longue carrière de la vie, les Rois, pour qui tout est réalisé, rien n'est songé, parvenus, avant de naître, au dernier terme de tous les désirs et de toutes les ambitions, n'ont, dans les momens de rêverie où ils se livrent à des chimères de bonheur, bercer leur esprit que de l'idée des plaisirs que goûte la médiocrité, et plus souvent peut-être les Rois ont envié le sort des bergers, que les bergers n'ont désiré d'être Rois.

Et je n'ai parlé que de la condition extérieure de la royauté. Que seroit-ce si je parlois de la responsabilité que lui imposent envers Dieu et les hommes tant de pouvoir qui leur fut transmis, tant de devoirs qui leur sont imposés ? Assaillis par toutes les ambitions, en butte à toutes les plaintes, ils ne peuvent faire un heureux sans faire dix mécontents, ni accorder une faveur sans risque de commettre une injustice. Trompés par les hommes, trompés sur les choses, ne pouvant démêler la vertu, peu empressée à se produire, ni se dérober au vice, toujours habiles à se cacher, toujours en scène au milieu de la foule qui épie toutes les faiblesses, interprète toutes les paroles, cherche à pénétrer tous les secrets, ils se voient,

..... Sans cesse assiégés de témoins,
Et les plus malheureux osent pleurer le moins.

Mais lorsque l'intérêt d'une nation, le grand intérêt de sa perpétuité et de sa tranquillité a dévoué une famille aux périls et aux charges du trône, et que, pour le salut d'un grand peuple, cette famille a été crucifiée à la royauté, pense-t-on que cette nation n'ait contracté envers elle aucun engagement, et que ces engagements ne soient pas, pour cette nation, plus rigoureux et plus sacres, à mesure que cette famille a plus long-temps rempli les siens, et que depuis plus de tems elle en a porté tous le poids et subi tous les dangers ? N'est ce pas là véritablement un contrat social, ou plutôt un contrat naturel entre la famille qui se dévoue ou est dévouée par les événemens au service d'une nation (car gouverner est servir,) et la nation qui a accepté son dévouement et ses services ? Et si l'on doute de la fidélité de cette famille royale à remplir ses engagements, ne seroit-elle pas en droit de dire à cette nation : « Comparez l'état de la France, il y a dix siècles, lorsque l'auteur de ma race monta sur le trône, à celui dans lequel je l'ai laissée lorsque des factieux m'ont forcé d'en descendre ; comparez l'étendue, la population, les lumières, les richesses, le commerce, l'industrie, les arts de la France, réduite alors à quelques provinces de l'intérieur, à cette même France, telle qu'elle étoit il y a trente ans ; et si vous voulez juger

sur cette même règle, si les nouveaux maîtres que vous vous êtes donnés, ont rempli les promesses qu'ils vous avoient faites, comparez l'état intérieur et extérieur de la France il y a trente ans, et la France telle qu'elle est aujourd'hui, et prononcez."

Et, sans doute, les chances de l'hérédité portent à la tête des États comme à la tête des familles privées, des hommes forts et des hommes foibles; toute famille nouvelle que l'usurpation élèveroit au trône, n'auroit pas à cet égard de privilège, et trop souvent les Rois les plus forts ont eu pour successeurs les plus foibles des princes. C'est autant pour contenir les forts que pour soutenir les foibles, que la nature a donné aux états des lois fondamentales, contre lesquelles tout ce qui se fait par violence ou par foiblesse est nul de soi, dit Bossuet; et les états constitués comme la France auroient peut-être péri plutôt par une continuité de Rois forts, que par une continuité de Rois foibles. De ces derniers, la France en a eu plus qu'aucune société, et plus qu'aucune autre aussi elle s'est accrue en population et agrandie en territoire, même sous les plus foibles de ses Rois. C'est que la force de la France n'étoit pas dans les hommes, mais dans les institutions: et que le Roi, fort ou foible, étoit toujours assez bon, pourvu qu'il voulut rester à sa place; semblable à la clef d'une voûte qui en maintient toutes les parties sans effort, et par sa seule position. La justice du Roi de France étoit sa force; sa force étoit dans la justice; elle n'étoit pas personnelle, cette force, mais publique et extérieure, parce qu'elle n'étoit pas en lui, mais hors de lui et dans des institutions. Aussi, toutes les fois que dans des tems de faction, vous entendez accuser la foiblesse, l'incapacité des familles régnantes, ne voyez vous dans ces inculpations que des intérêts personnels ce sont des architectes qui allèguent le mauvais état d'un bâtiment, pour avoir l'entreprise de sa reconstruction.

Sans doute le régent avoit plus d'esprit que Charles V, Choiseul plus que Sully, Necker plus que le cardinal de Fleury; mais lorsque les choses sont ce qu'elles étoient en France, l'homme médiocre qui maintient est plus habile que l'homme d'esprit qui vient faire.

Où sans doute, la nation Française avoit contracté des engagements envers la maison régnante, et tant qu'elles subsistoient l'une et l'autre, ces engagements entre toutes les générations de cette famille et les générations correspondantes de cette nation. ratifiés par dix siècles d'existence et de prospérité, ne pouvoient être rompus.

Quelle est la génération insensé qui, au mépris de la sagesse de ses pères, et des droits de ses enfans, est venue déchirer ce contrat sacré, briser de ses mains la chaîne mystérieuse qui unit le passé à l'avenir, précipiter nos Rois du trône, et finir la nation elle-même, cette nation si grande et si majestueuse, véritable reine de l'Europe par la force, la sagesse et la dignité de ses institutions politiques, autant que par sa langue, sa littérature et son goût pour les arts, pour commencer une nation nouvelle, dans tous les vices et toutes les imperfections de l'enfance, l'indocilité, l'ignorance, l'engourdissement pour le plaisir et les frivolités, le mépris de tout ce qui est grand et sévère

de morale, l'impuissance du repos, le besoin de l'agitation : une nation qui a voulu être la terreur des peuples dont elle étoit le modèle, qui a mis sa gloire à régner sur cette Europe où jadis elle régnoit par droit d'aïnesse ? Que n'a-t-elle pas détruit cette nation nouvelle, et qu'a-t-elle fondé ? Une royauté sans pouvoir, une noblesse sans devoirs, un clergé sans influence, une magistrature sans autorité, une administration sans considération et sans responsabilité, des institutions sans dignité, un peuple sans frein et sans morale, jouet de tous les intrigans, dupe de toutes les impostures, qui nomme un assassin pour le représenter et des factieux pour le défendre.

Comment cette génération, qui eut été maudite par nos pères, et qui le sera par nos enfans, a-t-elle pu s'arroger le droit de reprocher le passé, de déshériter l'avenir, de le priver de cette succession de bonheur privé et d'ordre public, à laquelle il étoit substitué ? Usurfruitière elle-même dans son existence passagère, de ce patrimoine inaliénable, à quel titre en a-t-elle usurpé la pleine propriété pour le dissiper d'abord en institutions impuissantes, et bientôt en honteuses et cruelles extravagances et pour offrir à l'Europe dans un petit nombre d'années, à la place des leçons de sagesse et de vertu que la France lui avoit données pendant tant de siècles, l'exemple de toutes les folies, de tous les crimes, de tout ce qu'il y a de plus vil dans les cœurs les plus dépravés, de plus féroce dans les penchans les plus abrutis, de plus absurde dans les esprits les plus égarés, et, pour tout renfermer en un mot, pour lui donner le spectacle d'une convention ?

Comment s'est opéré ce grand scandale ? au sein d'une capitale perdue de luxe et de mauvaises mœurs, de grande vanité, de bel esprit, ont accueilli des sophistes, jaloux de toutes les supériorités : de fausses doctrines ont pénétré dans les conseils des Rois, les anciennes maximes de gouvernement ont été mises en oubli ; on adoué de la perfection de nos lois, et la révolution a été faite. Usée par ses propres excès, après avoir fait le tour de l'Europe, elle a attiré l'Europe au foyer même de l'incendie ; et l'Europe, pour son propre salut, a reporté en France le principe héréditaire de toute société ; mais en le rep'asant sur sa base, elle a oublié les attaches qui devoient l'y fixer ; et aujourd'hui, après trente ans de révolution, et cinq ans bientôt de restauration, des inquiétudes, des dénonciations de complots, de séditieuses motions épouvantent la France encore incertaine de sa destinée. Le gouvernement signale le danger, et n'a encore que des paroles pour le prévenir. La France s'en donne de son inaction, et l'Europe nous contemple en silence : état inouï, et dont la honte étalée aux yeux du monde entier, frappe les bons esprits plus encore que le danger ; et cependant il y a en France plus de vraies lumières et autant de vertus qu'il y en ait eu à aucune époque de sa vie : il y a plus de forces qu'il n'en faudrait pour nous sauver, et tous les jours quelque nouveau scandale, quelque atteinte nouvelle à la sainteté des lois, à la majesté des jugemens, à la morale publique, à l'autorité de la religion, à la dignité royale, vient flétrir le cœur et attrister jusqu'à l'espérance. La France se voit, pour ainsi dire, descendre toute vivante au tombeau, et comme dans

ces léthargies profondes dont les annales de la médecine offrent des exemples, elle voit, elle entend les apprêts de ses funérailles, sans pouvoir les interrompre. Qui nous révélera le secret d'une situation sans exemple ? sont ce les institutions qui ne peuvent triompher de la faiblesse des hommes ? sont ce les hommes qui ne peuvent surmonter la faiblesse des institutions ? l'un et l'autre sans doute. Les institutions monarchiques ; les institutions démocratiques sont les plus faibles de toutes, et les opinions démocratiques elles mêmes sont une faiblesse de l'esprit, si elles sont sincères, et une faiblesse de caractère, si elles ne le sont pas.

Avec des institutions monarchiques, on auroit pu, sans trop de danger, employer des hommes d'opinion différente, et la force de l'institution auroit triomphé de la faiblesse ou de la mauvaise volonté de l'homme.

Mais avec des institutions démocratiques, il eut fallu, de toute nécessité, appeler des royalistes, et seuls ils auroient lutté avec avantage contre la faiblesse des institutions ; et je n'ai pas besoin de dire que je n'entends pas attribuer aux royalistes de plus grands talens, mais seulement des opinions plus saines, et par conséquent plus fortes. On a fait tout le contraire : les institutions sont beaucoup trop démocratiques, et l'on a écarté les royalistes, et l'on a appelé des hommes à opinions démocratiques, ou, ce qui est pire peut être, des hommes sans opinion, et la faiblesse des institutions s'est accrue de toute la faiblesse de leurs agens.

Ainsi toutes les institutions politiques, morales et civiles sont faibles comme infectées de démocratie. Il falloit, pour en corriger la faiblesse, les confier aux administrateurs les plus religieux, aux législateurs les plus monarchiques, aux magistrats les plus dévoués, aux militaires de la fidélité la plus éprouvée : l'a-t-on fait ? Un adjoinct de village s'oppose de son chef aux actes les plus solennels du culte religieux ; un législateur fera entendre au nom de l'armée des réclamations menaçantes ; les tribunaux retentiront des plaidoyers les plus sélieux, des écoliers donneront leur avis sur la législation de l'Etat, des écrivains ébranleront tous les jours les fondemens de la société ; la royauté sera comme une place démentelée, assiégée par une horde de barbares, n'ayant à leur opposer qu'une garnison faible et mal disposée ; mais si tout est faible, hommes et institutions, il est urgent de tout changer, ou de tout renforcer, et en vérité il ne faut pour cela ni grands talens, ni grand courage ; il ne faut que de la probité, de cette probité sévère qui fait abnégation de soi, ne connoit d'amis et d'ennemis que les amis ou les ennemis de l'ordre public, prête à tous les sacrifices et à celui de son repos, et à celui de ses emplois.

Qu'on veuille en fin, car jusqu'ici on n'a eu que des velléités d'ordre, et pas une volonté, qu'on veuille, et l'on éprouvera, que la France est une terre si bien préparée pour les bonnes semences, et depuis longtemps par des mains si habiles, qu'il est aussi facile d'y faire germer le bien, que le mal s'y enracine. Le mal en France ne sera jamais qu'à la surface, et comme ces plantes parasites que produit

une terre fertile, qui étouffent un moment le bon grain, et qu'il suffit d'arracher pour qu'il pousse des jets plus vigoureux, le bien retenu par l'exubérance du mal, reprendrait de nouvelles forces ; mais on a peur du bien, on a peur du mal, on a peur des hommes, on a peur des choses, on a peur de tout ; on veut un peu de religion, un peu de royauté, un peu de justice, un peu de fidélité, pas trop de tout cela, et partout où il faut de l'amour, là où il n'y en a pas trop, on peut dire qu'il n'y en a pas assez, et quand on le mesure, toujours il en manque. On se compose un petit système, bon, si j'ose le dire, au coin de son feu ; qu'on appelle de la modération ce qui n'est que de l'indifférence, avec lequel on perd tout, on se perd soi-même, faute d'avoir connu et la force irrésistible du bien, et la faiblesse intrinsèque du mal ! “ Malheur, disent les livres saints, et cet anathème s'adresse à la politique comme à la morale ; malheur à vous qui vous balancez entre deux partis ! ” La sagesse humaine en dit autant : “ ce n'est pas marcher que marcher entre deux partis ; c'est attendre l'événement pour prendre conseil du hasard : „ *ea non media, sed nulla via est velut eventum expectantium, quo fortunæ consilia sua applicent.* ” Senèque.

DE BONALD.

Extrait d'un Papier François.

—O—

On ne sauroit assez le redire, c'est cette malheureuse impiété qui semble vouloir s'enraciner au milieu de nous, qui s'attache au cœur de la France, qui la ronge, qui la dévore ; c'est elle, oui, c'est elle qui a aiguisé le poignard ; c'est elle qui nous a tous frappés ; et dâné notre malheur, ô mon Dieu ! nous avons du moins des grâces à vous rendre de ce que cette irréconciliable ennemie des trônes et des autels vient de se deceler elle-même ; car jamais, disons le, son secret ne lui est plus clairement échappé que dans ce moment terrible où, tout couvert encore du sang de sa victime, le malheureux qui l'a frappée, menacé à la fois de la justice des hommes et des vengeances célestes, à déclaré, avec une insensibilité brutale, qu'il ne craignoit pas la mort, et qu'il ne croit pas en Dieu.... O parole pleine d'une effroyante profondeur, et qui ne sera jamais assez méditée ! Parce qu'il ne croit pas en Dieu, il est l'ennemi juré de ses rois ; de ses rois, la plus noble image de la Divinité sur terre... Il est l'ennemi des peuples, sur lesquels il ne craint pas d'attirer les plus effroyables calamités ; il est l'ennemi des pauvres, des orphelins, des vieillards, des infirmes ; il ne croit pas en Dieu ! Pères et mères, tremblez ! si ces principes affreux sont dans votre famille ; tremblez ! non plus seulement pour votre bonheur, mais pour votre sûreté, mais pour vos jours. Riches du monde tremblez ! vous êtes à la discrétion d'un bras homicide. — Magistrats, tremblez ! c'est en vain que l'autorité royale est dans vos mains ; elle est nulle pour un homme qui ne croit pas en Dieu. Eh ! que ne puis-je de ma voix percer cette enceinte ! la faire entendre

jusqu'aux extrémités de la terre ! et s'il m'est encore moins permis qu'à Bossuet de faire des leçons aux rois sur des événemens si étrangers, emprunter avec lui les paroles d'un sage qui fut roi comme eux, et leur dire : *Et nunc reges intelligite. erudimini qui judicatis terram* (Ps. 11, v 10.) Oui, grands de la terre, arbitres du monde, instruisez vous, et comprenez que si, dans vos États, il est des hommes qui ne croient pas en Dieu, en vain vous redoublez de vigilance, en vain vous multipliez vos gardes, l'impiété saura se faire jour encore, et justifier nos alarmes par de nouvelles atrocités."

Le Souverain Pontife, par un recrit du 9 juin 1807, a accordé à perpétuité, une fois le mois, une indulgence plénière aux fidèles qui, confessés et communies, réciteront tous les jours cette offrande devant une image du cœur de Jésus, en priant selon l'intention de S. S. et une indulgence partielle de cent jours à ceux qui la réciteront avec un cœur contrit ; cette dernière ne peut se gagner qu'une fois par jour l'une et l'autre sont applicables aux âmes du purgatoire. Nous croyons faire plaisir aux âmes pieuses en leur indiquant ces particularités. L'offrande qu'on doit réciter est conçue en ces termes :—"Moi... , pour être reconnoissant, et pour réparer toutes mes infidélités, je vous donne mon cœur, et je me consacre entièrement à vous, mon aimable Jésus, et me propose, avec votre assistance, de ne plus pécher."

Notice sur M. Chassebeuf de Volney.

La littérature philosophique vient de faire une perte sensible dans la personne de M. Constantin François Chassebeuf, plus connu sous le nom de Volney, mort dans la nuit du 25 au 26 avril dernier. Il étoit né en 1755, à Craon en Bretagne ; et tourmenté du besoin de voyager, dès qu'il eut fait quelque argent de son modeste patriarcat, il entreprit, en 1783, de parcourir l'Egypte et la Syrie. Il demeura près d'un an dans un couvent de Maronites, au centre du Mont-Liban, et y acquit la connoissance de la langue Arabe. De retour en France, il publia, en 1787, la relation de son voyage. Ce livre eut beaucoup de succès. L'auteur s'étoit lié avec les distributeurs de renommée ; il étoit de la société de Mme. Helvétius, le rendez-vous des philosophes de ce temps, et étoit ami particulier de Cabanis, l'auteur des "Rapports du physique et du moral de l'homme."

Volney fit un voyage en Corse ? Il y connut Buonaparte, et y contracta avec lui une liaison qui ne fut pas inutile à sa fortune, car il le fit ensuite sénateur, avec 36,000 francs de rente.

Ses amis auroient qu'il est mort avec tout son calme philosophique ; grand bien lui fasse. La religion le comptera au nombre de ses ennemis les plus dévorés, et la monarchie n'aura pas à lui reprocher un excès de zèle en sa faveur.

LE retour de notre Evêque dans son Diocèse a fait éclater d'une manière bien remarquable les sentimens de Religion et de Foi qui animent les CANADIENS en général et les habitans de Québec en particulier. Près de quatre-vingt d'entre eux sont venus au devant de Sa Grandeur jusqu'aux Trois-Rivières dans un *Steam Boat* loué à cet effet et l'ont ramené en triomphe dans leur ville qui presque toute entière bordoit les rivages et l'accompagnèrent à sa Cathédrale où il fût chanté un *Te Deum*. Le lendemain, les principaux de la Capitale lui ont présenté l'adresse suivante signée par eux. Ce Prélat leur a fait la réponse que nous joignons ici.

A SA GRANDEUR, l'Illustrissime et Révérendissime,
MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS, Evêque de Québec.

Qu'il plaise à Votre Grandeur,

NOUS vos fidèles Diocésains, Citoyens de la ville de Québec, prenons la liberté d'approcher respectueusement Votre Grandeur à son retour du voyage d'Europe, pour lui exprimer les sentimens dont nous sommes pénétrés à son égard à cette occasion.

Nous assurons Votre Grandeur que nous avons pris le plus grand intérêt au succès de son voyage et que votre absence nous a donné de grandes inquiétudes, non seulement par rapport aux périls qui accompagnent ces sortes de voyages, mais encore par rapport aux fatigues que Votre Grandeur a dû éprouver, et qui pouvoient affecter l'état de votre santé.

Nous, avons pour ainsi dire, suivi votre Grandeur de pays en pays, et avons appris avec la plus vive satisfaction l'accueil favorable que votre Grandeur a trouvé auprès de notre gracieux Souverain, ainsi qu'auprès des autorités constituées de tous les pays étrangers que vous avez parcourus.

Mais notre satisfaction s'est trouvée portée à son comble lorsque nous avons appris l'arrivée de votre Grandeur sur le Continent et son retour prochain au milieu de nous; aussi nous reconnoissons nous redevables à la divine Providence de vous avoir favorisé durant le voyage, et de nous avoir ainsi rendu le digne chef de notre Eglise.

Nous sommes persuadés qu'il ne pouvoit y avoir que des considérations d'une importance majeure au bien de la Religion et au bonheur du peuple confié à vos soins religieux, qui aient pu engager votre Grandeur dans sa sollicitude paternelle à entreprendre un si long voyage: son résultat ne doit donc pas nous être indifférent; aussi nous flottons nous que les vœux bienfaisantes de votre Grandeur auront été accomplies à son entière satisfaction.

C'est dans ces sentimens que nous approchons de votre Grandeur pour la féliciter sur son heureux retour et lui offrir les témoignages les plus sincères de notre vénération la plus respectueuse.

Nous prions votre Grandeur de vouloir bien agréer cette expression naïve de nos sentimens les plus respectueux. et nous permettre de nous souscrire de votre Grandeur les très humbles et très affectueux Serviteurs.

À laquelle sa Grandeur a bien voulu donner cette réponse affectueuse et vraiment paternelle.

Messieurs,

Je n'ai pas d'expressions pour vous rendre les sentimens que mon cœur éprouve à l'occasion de l'adresse également honorable et flatteuse, par la quelle vous voulez bien signaler mon retour au milieu de vous.

L'intérêt que vous me montrâtes, l'année dernière, au moment de mon départ pour l'Europe, et dont je sentis tout le prix, présageoit assez que vous ne seriez pas indifférens au succès de mon voyage : il avoit pour premier motif l'avancement des affaires de la religion dans ce Diocèse ; le Ciel a permis qu'il n'ait pas été sans fruit.

En même tems que les vœux de mes Diocésains m'accompagnoient dans les différens pays que j'ai parcourus, il ne se passoit pas un jour sans que je les recommandasse à Dieu avec toute la ferveur dont j'étois capable.

J'ai beaucoup à me féliciter avec vous de l'accueil distingué que Sa très Gracieuse Majesté a daigné me faire lorsque j'ai eu l'honneur de lui être présenté. Dans d'autres états de l'Europe on m'a aussi traité avec des égards dont je me suis cru redevable à ma qualité de votre premier pasteur et à celle de sujet Britannique.

Revenu en cette Province sans autre accident que les incommodités inséparables de voyages, charmé d'y retrouver des brebis fidèles et affectionnées, et dévoué plus que jamais à leurs intérêts les plus chers, j'ai la pleine confiance qu'en toute occasion elles auront à cœur de seconder mes vues et d'adoucir ma sollicitude.

(Signé) + J. O.

[Il seroit difficile de décider à qui une pareille réception fait plus d'honneur, ou à l'Evêque ou à ses Diocésains ; mais il est impossible de ne pas convenir que c'est une preuve des sentimens vraiment religieux qui dominent parmi nous. — Quelques uns de nos frères Protestans ont trouvé extraordinaire que l'on se mit à genoux en présence d'un homme ; ils s'en sont scandalisés comme si c'étoit un acte d'adoration. C'est une suite des interprétations malignes et fausses que leurs Ministres se plaisent encore de donner aux cérémonies Catholiques. Il seroit pourtant bien tems de renoncer à de si pitoyables ressources. Que diroient ces hommes à scrupule affecté, si on accusoit leurs enfans d'idolâtrie quand ils se mettent à genoux devant leurs pères pour leur demander pardon ou leur demander leur bénédiction, comme ce devoit être l'usage dans toute famille Chrétienne. C'est précisément ce dernier devoir que remplissent les Catholiques devant leur Evêque pour recevoir la Bénédiction qu'il a droit de donner au Nom de DIEU et comme son ministre ; bénédiction que celle de Dieu même accompagne toujours, selon les dispositions de celui qui la demande et la reçoit.]

AU REDACTEUR.

—o—

MONSIEUR,

Nous ne lisons pas de Gazettes, excepté celle de Québec, qui en général est écrite d'un ton décent et convenable. Un de nos amis scandalisé d'un paragraphe du *Spectateur Canadien* à l'occasion d'un autre paragraphe du *Morning Post*, papier Anglois, nous a apporté la Gazette des Trois-Rivières où ces deux extraits sont insérés. Ces deux paragraphes ne peuvent que donner des idées très fausses à leurs lecteurs sur l'état de la France. Ce que dit le *Morning Post* sur l'administration de Mr. de Cazes est assez juste, mais il n'est pas vrai que ce jeune gascon étourdi ait couté à l'intérieur de la France plus de troubles et de sang que Bonaparte. C'est plus qu'une de ces exagérations que se permettent les éditeurs des gazettes, pour donner de l'intérêt à leurs nouvelles. Mr. De Cazes a commis bien des injustices en faveur des libéraux ses protégés, mais il n'a pas répandu une goutte de sang. Il n'est pas vrai non plus qu'il y ait maintenant en France aucuns troubles. On ne peut pas appeller tels, quelques petits attroupemens et criailières qui ont eu lieu en trois ou quatre endroits de Paris. Ce n'étoit que très peu de canaille soldée et échauffée par les Libéraux. Le vrai et le seul mal de la France c'est la hardiesse et l'impiété des feuilles libérales, et certain nombre de députés tels que Manuel, la Fayette, &c. que la loi des élections de Mr. De Cazes a introduit dans la chambre des Députés. Il y a tout lieu d'espérer que la dernière loi d'élection qui vient de passer remédiera à ce mal. C'est justement ce qui excite aujourd'hui la fureur des libéraux et leur fait crier que la France est perdue, dans l'espérance que leurs cris la perdront.

Passons aux réflexions que ce paragraphe du *Morning Post* a fait produire au *Spectateur Canadien*. Il commence par une réflexion qui, pour être commune, n'en est pas moins vraie. Quoique l'application en soit fautive, elle deviendrait juste, s'il se l'appliquoit à lui même; tout le reste ne mérite pas de réfutation. C'est l'effusion d'un cœur libéral. M. le Spectateur ne se fâchera pas que je le juge Libéral et même ultrà libéral, comme je ne me fâcherai pas qu'il me juge Royaliste et même ultrà royaliste. L'ultrà ne vaut rien, *In medio Stat Virtus*. Mais il y a une prodigieuse différence entre l'amour excessif du bien et l'amour excessif du mal. Ici, il est bon de définir ce que c'est que le libéral et le roya-

hate. Le libéral n'existe que pour lui ; il est son Dieu, son roi, sa loi, son magistrat, sa patrie. Rapportant tout à lui seul, il ne connoit d'ordre que celui qui ne contraint ni ses inclinations ni ses passions. Ne croyez pas que ce soit un Républicain, il ne veut aucune autorité pas même celle de Dieu : aussi n'ai je vu jusqu'à présent aucun vrai libéral qui ne fût athée : peut être le Spectateur ne se reconnoît-il pas dans ce portrait : je veux bien croire qu'il n'est encore qu'un jeune Disciple de la *Minerve*. Le Royaliste est celui qui croit en Dieu, qui aime le Gouvernement sous lequel il vit, soit monarchique soit républicain, qui, soumis aux lois de son pays, ne reconnoît de liberté que celle qu'elles lui accordent, et d'égalité que devant elle, qui respecte les Prêtres et les Magistrats comme étant les ministres et interprètes de Dieu, et de la loi, qui aime l'ordre comme la beauté essentielle du monde physique et moral, et qui ne croit point à l'existence de l'ordre sans autorité. Le Libéral soutient la souveraineté du peuple qu'il borne à la populace incapable d'entendre et de juger ses sophismes, mais qui croit entendre les mots de Liberté, d'égalité, de despotisme et de tyrannie par lesquels, de tous tems, on les a entraînés.

Tout le paragraphe du *Spectateur* est un tissu de fausseté et d'absurdités. Mr. De Cazes, dit-il, étoit le sauveur de la France, parceque s'il n'étoit pas libéral, il favorisait et protégeoit les libéraux et toutes les doctrines contre Dieu et contre les autorités différentes de la sienne. Il sauvoit la France parcequ'il avait introduit dans la chambre des Députés les Lafayette, les Manuels, les Grégoires, même, enfin les plus fameux libéraux soit régicides, soit Buonapartistes. Le petit nombre ne doit pas, suivant leurs caprices, gouverner le très grand nombre ; Mais, quoiqu'en puisse penser le Spectateur, les libéraux sont le très petit nombre, quoi qu'ils aient grand nombre d'écritvailleurs, qui écrivent beaucoup et avec beaucoup d'audace. La dernière phrase du paragraphe que nous examinons est inintelligible. Nous finissons par avertir le disciple et le copiste de la *Minerve*, que tous ces efforts sont perdus en Canada, et que jamais il n'y introduira le libéralisme que parmi les suppôts de Caffé. Ainsi nous le laisserons, à l'avenir, évacuer sa bile qui ne peut faire tort qu'à lui même.